



Analyse du bilan social 2012 -2013

Les effectifs :

Une véritable hémorragie ! En 8 ans, 1345 personnels titulaires ont disparu soit plus d'un quart des personnels présents en 2005-2006 !

Ainsi nous étions, toujours d'après les chiffres du ministère, 5054 en 2005-2006, et 3709 en 2012-2013. Si on prend en compte les temps partiels, de fait nous arrivons à 3586 équivalent temps plein (ETP).

La liste électorale nationale, qui regroupe donc tous les titulaires, est de 3578 au 28/10/2014, soit encore 131 titulaires en moins.

Il est vrai que les plus de 50 ans représentent 41.9% du corps, à l'inverse les moins de 30 ans 3.8%. L'âge moyen est de 46 ans et 8 mois.

Les COPsy et DCIO titulaires sont à 82.7% des femmes.

Si on compare le corps des COPsy à celui des enseignants du 2nd degré nous représentons 0.95%

Les rémunérations :

Obtenir la hors classe : la réparation d'une injustice !

Les COPsy et les DCIO sont sur l'échelle indiciaire des certifiés, néanmoins les rémunérations sont assez différentes.

Ainsi un certifié a un salaire net annuel moyen de 30795 euros ce qui représente un salaire mensuel de 2566 euros. Les primes représentent 13.6% du salaire.

Le personnel d'orientation a lui un salaire net annuel moyen de 28028 euros ce qui représente un salaire mensuel de 2335 euros. Les primes représentent 4.6% du salaire.

La différence est donc de 231 euros par mois pour des personnels sur la même échelle indiciaire.

Le rapport souligne d'ailleurs que les primes des personnels d'orientation sont inférieures de 3500 euros à celles des certifiés.

Les promotions :

Peu d'éléments car la seule promotion étudiée est celle du passage au grade de DCIO. En 2013, 51 COPsy ont accédé au grade de DCIO, l'âge moyen était de 48 ans et 4 mois et 76 % des nouveaux DCIO sont des femmes alors qu'elles représentent 82.7% du corps.

Néanmoins pour un corps de 3709 titulaires ces 51 promus représentent 1.38% du corps au lieu des 3.42% que connaissent les certifiés en 2013.

Un argument supplémentaire pour dire que l'accès au grade de DCIO, outre qu'il implique un changement géographique, un changement d'une partie au moins, des tâches à effectuer, ne correspond donc pas à une hors classe pour les conseillers. Si cela avait été le cas, il aurait dû y avoir 126 promus !

La retraite :

Très peu d'éléments car les personnels d'orientation sont traités avec les personnels d'éducation. En 2013, l'âge moyen de départ de ces deux corps est de 62 ans, il est de 61ans et 4 mois pour les certifiés.

Collectif SNES-FSU COPsy / DCIO
Octobre 2014